

Compte rendu du conseil municipal du mardi 31 janvier 2017

Présents :

Monsieur le Maire, Didier LAITHIER, Michel VERNEREY, Françoise RETHORE, Sandra BURDIN, Catherine ROBIN, Yves RETHORE, Mario PERSONENI, Marie-Christine ROBERT.

Excusés :

Laurence LAITHIER qui donne procuration à Mario PERSONENI.

Julien EHLINGER qui donne procuration à Catherine ROBIN.

Invitée : Mme Stéphanie SEKLI, secrétaire.

Absent : Julien BADSTUBER.

Monsieur le Maire demande le rajout à l'ordre du jour deux délibérations, la première concernant le terrain de F. RETHORE et la deuxième relative à la vente de terrain à Mr MOUSTACHE et MME CHARDIGNY.

Marie-Christine ROBERT est nommée secrétaire de séance et en accepte la charge.

1- **Approbation des deux derniers conseils municipaux, 9 décembre 2016 et 12 janvier 2017**

Vote pour à l'unanimité

2- **Délibération nouveau prestataire ANTARGAZ**

Nous avons été sollicités par la Ste ANTARGAZ pour l'établissement d'un nouveau contrat concernant la fourniture du GAZ pour la commune avec une importante diminution du coût.

Fournisseur actuel : prix de la tonne 1424 € HT

Futur fournisseur : Prix de la tonne 890 € HT valable deux années

Prix de la tonne 1000 € HT sur la durée du contrat soit 9 ans,

Et de plus une prime de bienvenue au premier remplissage par cuve de 300 €

Vote à l'unanimité pour que le Maire signe le nouveau contrat avec ANTARGAZ.

3- **Délibération pour adhésion à l'Agence Technique Départementale**

Dans le cadre de l'installation du nouveau logiciel MAGNUS (logiciel de trésorerie), nous pouvons compter sur l'appui gratuit des services du département et ce jusqu'au 31 mars 2017.

Ensuite afin de continuer à bénéficier du suivi, du conseil, d'un dépannage ou d'un service nous avons obligation d'adhérer à ce service pour un coût de 361.60 € par an.

Vote à l'unanimité, pour signature par le Maire à cette adhésion.

4- Délibération pour gestion des appartements communaux

Monsieur le Maire nous demande l'autorisation de pouvoir signer les contrats de location, concernant les appartements communaux.

Vote à l'unanimité

5- Délibération pour caution de Mr BALLET

Suite au déménagement de Mr BALLET, et après état des lieux par MC ROBERT,

Monsieur le Maire propose de procéder au remboursement de la caution soit 456...

Vote à l'unanimité, Mme ROBERT s'abstient.

6- Délibération attribution subvention US QUATRE MONTS

Après un tour de table, Monsieur le Maire se propose d'inviter au prochain conseil municipal le Président du Foot, Monsieur Antoine BACH, afin que celui-ci nous expose sa demande accompagnée d'un bilan financier.

7- Délibération pour demande de subvention pour travaux de voirie

Une demande de subvention DETR a été faite à la Préfecture pour

- *Réfection du toit de la Mairie et isolation des murs*

Des subventions seront demandées au fond de soutien au développement et à l'économie, ainsi qu'au SYDED

- *Sentier Karstique (deux phases sont prévues)*

Parking : la subvention DETR se montera à environ 35 % du coût de l'opération

Boucle signalétique : une demande de subvention sera faite au Massif Jurassien par l'intermédiaire de la Préfecture, (courrier à la préfecture) et un dossier sera adressé également au programme Leader.

Vote à l'unanimité

8- Délibération retenue bureau d'études pour enfouissement des réseaux

Monsieur le Maire, nous explique que nous sommes à moitié de notre mandat, et que suite à ses réflexions, il nous propose de prévoir différents gros travaux sur les années à venir :

2017 - TRAVAUX MAIRIE et SENTIER KARSTIQUE

(Voir détails ci-dessus)

2018 - CHEMIN BLANC + UNE PARTIE DU CHEMIN DU MONT

REVETEMENT soit en enduit, soit en bitume, soit en béton, des entreprises seront contactées pour établir des devis et nous envisageons de se rendre à RUREY pour visiter le chemin qui a été construit.

2019 - ENFOUISSEMENT DES RESEAUX sur les rues Grange du liège et Grange de Cery

Sous réserve d'avoir vendu tous les terrains du lotissement nous contacterons un ou plusieurs Cabinet d'études pour établir et chiffrer un dossier.
Le SYDED sera également contacté.

Vote à l'unanimité

9- Délibération pour rémunération des serveurs au repas des Anciens

Le règlement se fait sur la valeur du SMIC + 10 % soit un taux horaire de 10.74 € brut.

Anne KISRANI, Emilie CONTET, Marie PETITJEAN et Clément COUTERET ont été présents de 11 h 30 à 20 h 30 soit 9 heures.

Un petit mot de remerciement accompagnera la fiche de salaire pour les remercier leur travail et leur bonne humeur.

Vote à l'unanimité

10- Travaux suite à dégradation salle des fêtes

Suite aux dégradations qui ont été faites, le coût des travaux s'élève à 256 € TTC, un courrier sera adressé accompagné de la facture pour règlement.

Vote à l'unanimité

11- Délibération pour régularisation échange avec F. RETHORE

A la demande de la Préfecture, Monsieur le Maire demande à Françoise RETHORE de bien vouloir quitter la séance, afin de pouvoir valider la délibération sur l'échange du terrain de celle-ci.

Mme RETHORE quitte la séance, vote à l'unanimité.

12- Délibération pour vente de terrain

Vente de la parcelle n° 14 à Monsieur MOUSTACHE Grégory et Madame SARRAZIN Magali d'une surface de 763 m2 pour un montant de 57.225 € un compromis sera signé le 8 février 2017.

Pour la parcelle 3 vente de la parcelle, vente à Mme CHARDIGNY Lucille et Mr BOUILLET d'une surface de 872 m pour un montant de 64.125 € la date reste à fixer.

Vote à l'unanimité

13- Délibération pour remboursement du prêt

Monsieur le Maire nous demande l'autorisation de procéder au remboursement des deux prêts du lotissement en fonction de la réalisation des ventes.

Vote à l'unanimité

14- QUESTIONS DIVERSES

Est-ce possible que les personnes seules puissent être accompagnées au repas des Anciens ?

Après réflexion et tour de table, il ressort qu'en fonction des places disponibles, les personnes seules pourront être accompagnées moyennant le règlement du prix du repas.

Nous apprenons que la médaille d'argent de Jeunesse et Sport a été décernée à Monsieur Jean Pierre HIRSCHY, nous lui adressons nos sincères félicitations.